

## INFORMATION AUX FAMILLES

Le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019.

Chers parents,

En raison du mouvement de grève du mardi 5 février prochain, <u>les services périscolaires du matin et</u> <u>du soir seront fermés.</u>

Le restaurant scolaire de Boissy-sous-St-Yon ne pourra accueillir que les élèves de maternels.

Pour les élémentaires, vous devrez fournir un pique-nique à votre enfant. ATTENTION : les pique-niques ne pourront pas être conservés dans les chambres froides de la restauration, il est donc important de ne fournir que des aliments qui ne nécessitent pas de conservation au froid (évitez dans la mesure du possible les laitages, la charcuterie, etc).

L'étude, <u>pour les enfants inscrits</u>, sera assurée par les enseignants. Les enfants devront être récupérés à 18h00.

Merci de votre compréhension.



## **INFORMATION AUX FAMILLES**

Le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019,

Chers parents,

Suite à l'annonce de la grève du 05 février prochain, la CCEJR est en mesure d'assurer la restauration de l'école maternelle. Pour ce qui concerne l'élémentaire, elle prend la responsabilité d'accepter la fourniture de repas froid par les familles.

Par contre, elle n'est pas en mesure d'assurer l'encadrement. La municipalité de Boissy prend toutes les dispositions possibles pour assurer un encadrement minimum.

Je vous remercie de votre compréhension,

Le Maire

Sols 1.50 y

Yau

Don ZON

(91790) \*